

Motion du groupe socialiste

Plan de relance post-COVID

Contenu :

Le Conseil communal est chargé de prendre toute mesure utile en vue de soutenir les acteurs économiques locaux et les catégories les plus fragiles de notre population au sortir de cette crise sanitaire inédite.

Développement :

Les collectivités publiques ont déjà fait énormément pour limiter les effets néfastes de la crise sanitaire actuelle. Il convient cependant de prévoir des mesures d'accompagnement au sortir de celle-ci afin d'éviter que ces efforts ne soient réduits à néant. Les effets positifs d'un redémarrage risquent de ne pas être immédiats. Certains acteurs locaux se trouvent en limite de rupture et pourraient devoir déposer le bilan. Par ailleurs, la pandémie a permis de prendre conscience de l'importance des circuits courts et de favoriser l'émergence d'initiatives dans ce sens à l'instar du projet de développement régional de Val-de-Ruz ou de la campagne cantonale « J'agis pour mon canton » à reprendre sur le plan régional. Il convient de ne pas laisser s'étioler notre tissu économique, de soutenir les acteurs comme les personnes fragilisées et d'anticiper un redémarrage post-pandémie en élaborant un plan de relance en bonne et due forme.

Pour le groupe socialiste :

Edith Magali Barblan

Patrick Lardon

Dragan Mihailovic

David Moratel

Ahmed Muratovic

Isabelle Romerio